

Joëlle

Chateaurenard (13)

Agricultrice. Production(s) : maraîchage

Racontez-nous votre installation :

2021 : création de l'entreprise en tant que cotisante solidaire assujettie à la TVA en prévision des investissements importants d'installation

Mai 2022 : entreprise individuelle avec mon compagnon en conjoint collaborateur / demande de DJA

Avril 2025 : première embauche d'un salarié à mi-temps pendant 5 mois

Mars 2026 : embauche d'un salarié à temps plein pendant 8 mois

2027 : en réflexion pour un changement de statut soit GAEC soit EARL

Quelles ont été les principales difficultés que vous avez eu à surmonter ?

- Maîtriser nos doutes et nos craintes
- Mettre en place une organisation et un suivi régulier du volet administratif et comptable de la ferme
- Trouver un équilibre commercial

Que vous a apporté l'accompagnement de l'ADEAR ?

- Un accompagnement personnalisé avec des animatrices disponibles, réactives et compétentes,
- Un accès à des formations indispensables pour maîtriser les différentes difficultés du quotidien,
- Une intégration dans un réseau de paysan·nes adhérent·es qui apporte du soutien, entraide et du partage.

Qu'est-ce qui vous a plu dans les pratiques/les outils proposés par l'ADEAR ?

- Un accompagnement constant de l'émergence du projet jusqu'au suivi post installation
- Des formations avec une participation et une réflexion collectives
- Bénéficier d'un réseau de paysans tuteurs
- D'ajouter des leviers pour rendre notre forme autonome

L'ADEAR a-t-elle joué un rôle significatif lors de votre installation ?

- L'intégration d'un marché de producteurs, encadré par un règlement et une charte mais surtout géré par les producteurs eux-mêmes
- Un soutien et de l'assistance dont on a fort besoin lors d'une création d'activité agricole